



DOSSIER INITIAL D'INSCRIPTION

(3-12 ANS)

Maison de l'enfant

Les inscriptions aux prestations périscolaires pour l'année scolaire 2020/2021 sont ouvertes:

Pour inscrire vos enfants scolarisés de la maternelle au CM2 pour l'année 2020/2021, les dossiers d'inscriptions sont à télécharger sur le site de la ville de Beaucourt, et à renvoyer à la maison de l'enfant par mail à maisondelenfant@ville-beaucourt.fr.

Après réception de votre dossier d'inscription vous recevrez un mail de confirmation, ainsi qu'un mail pour accéder à l'espace famille pour réserver les prestations suivantes :

- Accueil du matin et du soir avant et après l'école de 7h30 à 8h20, de 16h30 à 18h00,
- Restauration scolaire de 11h30 à 13h30,
- Mercredis de 7h30 à 18h,
- Vacances scolaires.

Ces inscriptions se font uniquement en ligne par l'intermédiaire de l'Espace Famille.

Pour une première inscription, l'équipe de la Maison de l'enfant peut vous recevoir sur rendez-vous afin de vous expliquer son organisation et le fonctionnement de l'Espace Famille en ligne (prévoir 30 minutes).

Un accompagnement téléphonique pour l'utilisation de l'Espace Famille est également possible au : 03 84 56 94 18.

Si vous ne possédez pas de matériel ou de connexion à la maison, un ordinateur est à votre disposition à la maison de l'Enfant aux heures d'ouverture.

CONTACT

DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H30 À 18H.

Direction de la Maison de l'enfant

Tél. : 03 84 56 94 18

Portable : 06 07 27 97 80 E-mail : maisondelenfant@ville-beaucourt.fr



DOSSIER INITIAL D'INSCRIPTION

(3-12 ANS)

Maison de l'enfant

Avant qu'un enfant puisse accéder aux prestations enfance - jeunesse organisées par la commune de Beaucourt, ce dossier initial d'inscription doit être remis au Service Enfance Jeunesse de la Mairie.

En complément de la fiche d'inscription initiale et de la fiche sanitaire dûment complétées et signées disponibles dans les pages suivantes, vous devrez fournir une photocopie des pages «vaccination» du carnet de santé de l'enfant.

Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

Ce dossier initial d'inscription de l'enfant est à remettre une seule fois.
Il est ensuite valable pendant toute la scolarité de l'enfant sur le territoire sous réserve de la mise à jour des informations sur le portail Espace Famille

CONTACT

DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H30 À 18H.

Direction de la Maison de l'enfant

Tél. : 03 84 56 94 18

Portable : 06 07 27 97 80 E-mail : maisondelenfant@ville-beaucourt.fr



FICHE INITIALE D'INSCRIPTION

INFORMATIONS SUR L'ENFANT

NOM : PRÉNOM :
SEXE : fille garçon DATE DE NAISSANCE :
ÉCOLE FRÉQUENTÉE : CLASSE FRÉQUENTÉE :
SI AUTRE :

INFORMATIONS SUR LA FAMILLE

RESPONSABLE 1 (FACTURÉ)

Le responsable est le contact privilégié de nos services. Son mail et son numéro de portable seront utilisés pour la diffusion des informations. Par ailleurs, les factures seront libellées à son nom.

NOM :
PRÉNOM :
DATE DE NAISSANCE :
ADRESSE :

PORTABLE :
EMAIL :

RÉGIME D'AFFILIATION :

NUM D'ALLOCATAIRE :

COEF CAF :

ATL

*Si non renseigné, facturation d'après le quotient maximum.
Pour les familles affiliées à une autre caf que celle du Territoire de Belfort, un justificatif papier devra être fourni pour ne pas être facturé d'après le quotient maximum.*

INFORMATIONS SUR LES PERSONNES HABILITÉES

Les personnes désignées ci-dessous seront autorisées à venir chercher l'enfant. Ces personnes pourront également être contactées en cas d'urgence si «le responsable» et «le conjoint ou autre personne» renseignés ci-dessus ne sont pas joignables.

NOM :	PRÉNOM :	PORTABLE :
NOM :	PRÉNOM :	PORTABLE :
NOM :	PRÉNOM :	PORTABLE :

AUTORISATIONS ET SIGNATURE

La Commune de Beaucourt est régulièrement amenée à prendre des photos des enfants pendant les activités. Elles sont destinées à illustrer les différents supports de communication de la collectivité ou à être présentées lors de rencontres avec les familles. En cochant la case ci-contre, je déclare m'opposer à l'utilisation des photos sur lesquelles mon enfant est identifiable.

La Commune de Beaucourt propose une gestion dématérialisée de ses services. Par défaut, les factures relatives aux prestations enfance et jeunesse sont communiquées par mail et publiées sur le portail famille. En cochant la case ci-contre, je déclare vouloir recevoir ma facture par courrier postal.

Les enfants scolarisés en école élémentaire peuvent être autorisés à rentrer seul à leur domicile. En cochant la case ci-contre, je déclare autoriser mon enfant à quitter seul l'accueil de loisirs.

Les prestations enfance et jeunesse de la Commune de Beaucourt sont régies par un règlement de fonctionnement. Il est consultable dans le dossier initial d'inscription et est diffusé à chaque début d'année scolaire. Il est également téléchargeable sur www.ville-beaucourt.fr. En cochant la case ci-après, je reconnais avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement et en accepter les dispositions.

Je soussigné(e)..... déclare exacts les renseignements complétés sur la présente fiche et m'engage à les tenir à jour sur mon portail famille ou par tout moyen à ma convenance auprès des services de Mairie de Beaucourt

Fait à..... le..... Signature.....



FICHE SANITAIRE (CONFIDENTIELLE)

RAPPEL DES INFORMATIONS SUR L'ENFANT

NOM : PRÉNOM :
SEXE : fille garçon DATE DE NAISSANCE :

PERSONNE À JOINDRE EN CAS D'URGENCE

NOM : PRÉNOM : PORTABLE :

MÉDECIN TRAITANT

NOM : PRÉNOM :
TÉLÉPHONE : VILLE :

RÉGIME ALIMENTAIRE

INFORMATIONS MÉDICALES

Antécédents médicaux, chirurgicaux ou tout autre élément d'ordre médical considéré par la famille comme susceptibles d'avoir des répercussions sur l'accueil de l'enfant en centre de loisirs ou en séjour.

Pathologies chroniques ou aiguës en cours. Si un traitement doit être pris en cas de crise, décrire ici les conditions et les modalités d'utilisation des produits. + Joindre le PAI complet.

RAPPEL DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

ARTICLE 11 : TRAITEMENT MÉDICAL ET PROTOCOLE D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI)

Un certificat médical en cours de validité accompagné d'une autorisation écrite du ou des responsables légaux sont obligatoires pour qu'un membre de l'équipe d'animation puisse administrer un médicament à un enfant. Sans ces deux écrits, aucun médicament ne sera administré à l'enfant. Les médicaments seront remis au responsable de l'accueil dans leur emballage d'origine avec la notice d'utilisation. Les nom et prénoms du mineur devront être inscrits sur l'emballage.

Pour les traitements et ou aménagement relevant d'un PAI, une copie de ce dernier devra être communiquée à la Mairie de Beaucourt pour signature. Aucun traitement ou aménagement concernant des allergies ou toute autre problématique ne sera mis en place sans la signature d'un PAI.

Je soussigné(e)..... déclare exacts les renseignements complétés sur la présente fiche et m'engage à les tenir à jour sur mon portail famille ou par tout moyen à ma convenance auprès des services de la Mairie de Beaucourt.

Fait à..... le..... Signature.....